

CURSUS - MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

Sécurisez vos procédures de marchés publics de travaux

9 JOURS + 2H EN E-LEARNING, 65 HEURES

MARCHÉS
PUBLICS

CODE :
MCU29

Objectifs de la formation

Intégrer les changements apportés par les évolutions réglementaires liées au nouveau code de la commande publique

Acquérir une méthodologie de passation des marchés publics de travaux

Expérimenter les étapes d'un marché de travaux pour identifier les points de vigilance

Appréhender les marchés spécifiques

Sécuriser les marchés de travaux par les assurances et garanties

Parmi nos formateurs

- **CABANIEU Jacques**
Ingénieur Général Ponts et Chaussées, Ancien Secrétaire Général MIQCP,
- **HOUDAILLE Philippe**
Consultant en Assurance BTP,
PMA CONCEPTS
- **LAROCHE Cyril**
Avocat à la Cour,
CYRIL LAROCHE AVOCATS
- **SITRUK Nicole**
Consultante Experte juridique,
EX-MIQCP

Public concernés

- Acheteur public de Travaux ; Maîtrise d'ouvrage public ; Assistant à maîtrise d'ouvrage ; Tout professionnel en prise de poste sur des métiers de travaux publics ; Juriste ; Maîtrise d'oeuvre

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promo d'été -10% : Cycle et cursus. - Sessions Paris : 5 395,50 €HT
- Tarif général : 5 995,00 €HT

A noter : 15 jours avant le démarrage de votre cursus, vous serez convié à un RDV en visioconférence de 30 mn. Notre équipe pédagogique vous présentera en amont le cursus de formation et ses modalités.

Module 1 - 2 jours

<https://formations.lagazettedescommunes.com> | 01 79 06 78 53 | formations@lagazettedescommunes.com

Module 1 – 2 jours

Quiz de positionnement au départ de la formation (1h00)

- Évaluer son niveau de connaissances au démarrage du cursus
 - Disposer d'un retour personnalisé des résultats avec recommandations pour le parcours
-

Loi MOP : maîtriser sa codification dans le Livre IV - Partie 2 du Code de la commande publique

Maîtriser le cadre réglementaire de la réalisation des équipements publics

- Articulation de la loi MOP avec les règles de la commande publique et le CCAG PI
-

Cerner le champ d'application de la loi MOP et ses objectifs

- Maîtres d'ouvrage et opérations concernés
 - Qualité au meilleur coût et principes de réalisation des équipements
-

Connaître les rôles et responsabilités de la maîtrise d'ouvrage

Organisation de la maîtrise d'ouvrage

- Co-maîtrise d'ouvrage, groupement de commande ou transfert de maîtrise d'ouvrage : quand et comment
 - Recours au mandat ou à la conduite d'opération
 - Appel à l'AMO spécialisé
-

Recenser les missions de la Maîtrise d'œuvre

- Les différents éléments de mission
 - La mission de base en bâtiment
-

Réussir la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre

- Concours de maîtrise d'œuvre
 - Procédures : négociée, adaptée et dialogue compétitif
 - Marchés à tranches et accords-cadres
 - Avenants et Incidence de travaux supplémentaires
-

Module 2 – 2 heures en e-learning

E-LEARNING - Découvrir tous les enjeux juridiques de la Maquette numérique

Définir la place de la maquette numérique dans la relation maîtrise d'ouvrage-maîtrise d'oeuvre

- Identifier les grandes orientations du plan 2022
 - Comprendre ses enjeux économiques, techniques et opérationnels
 - Appréhender son traitement dans les marchés publics
-

Identifier les différents types de responsabilités autour de la maquette numérique

- Définir ses différents usages
- Identifier les rôles des acteurs du processus collaboratif

- Formaliser les responsabilités au sein des contrats

Appréhender la maquette numérique au regard des droits de propriété intellectuelle

- Les types et les règles de protection de propriété intellectuelle
- Comment en assurer la transférabilité

Connaître les conditions d'utilisation des outils logiciels et les limites du système « open source »

Comment protéger les données personnelles

Perspectives et évolutions

Module 3 - 2 jours

Préparer, rédiger et sécuriser vos marchés publics de travaux

Rappel sur l'évolution du droit des marchés publics de travaux : code de la commande publique

Déterminer les modes de passation des marchés de travaux

- Connaître les seuils et procédures de passation issus du code de la commande publiques
- La dématérialisation des achats publics appliquée aux marchés de travaux
- Les différents documents et leur hiérarchisation

Identifier les rôles et responsabilités des intervenants

Assurer une bonne rédaction du marché

- Quels sont les écueils à éviter dans l'exécution du marché
- Connaître le contrôle des prestations et la mission du maître d'œuvre
- Pratiquer la modification des marchés en cours par des avenants
- Comment prévenir tout incident de paiement

Comment conclure un marché public de travaux

Identifier les étapes et points de vigilance pour se prémunir en cas de litiges

Module 4 - 2 jours

Le CCAG en pratique

Connaître le rôle, le pouvoir et les prérogatives des divers intervenants et acteurs

- Groupements, sous-traitance, délégation de maîtrise d'ouvrage, découpage des missions de maîtrise d'œuvre

Structurer les relations entre les acteurs

- Connaître les modes de communication à utiliser

- Quels sont les renseignements et documents à fournir par la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre
 - Les ordres de services
-

Réussir le bon déroulement de chantier à chaque étape : de la préparation à la réception

Cerner les droits et obligations des partenaires du chantier

- Maîtriser le paiement
 - Respecter les délais et prolongations éventuelles
-

Identifier les différents types de décomptes et de paiements

Prévenir et gérer les différends

Module 5 - 1 jour

Mettre en place des marchés de conception-réalisation

Comprendre le processus de conception-réalisation et évaluer les opportunités d'y recourir

- Rappel des règles du livre IV du Code de la commande publique
-

Délimiter les rôles et attributions des principaux acteurs du processus

- Rôle du Maître d'ouvrage et de ses assistants
 - Focus sur le groupement concepteur-réalisateur : type de groupement et missions respectives des membres du groupement
-

Maîtriser le déroulement du processus de A à Z

- Identifier les caractéristiques de la phase de programmation
 - Comment s'effectue l'exécution du marché : les études, le chantier et la réception des travaux
-

Assimiler les nouvelles procédures de commande en conception-réalisation

- La procédure du dialogue compétitif avec jury
 - La procédure avec négociation avec jury
 - L'appel d'offre avec jury
-

Module 6 - 1 jour

Gérer les assurances dans les marchés publics de travaux

Repérer les types d'assurances à gérer et garanties applicables à la construction et marchés de maîtrise d'œuvre

- Assurances de biens, de responsabilités, d'entreprises, personnes publiques
 - Garantie biennale, décennale, parfait achèvement : leur couverture
 - Quelles sont les assurances obligatoires
-

Les documents à joindre dans les processus de marchés publics

- Réponse
- Attestations d'assurances
- Plafond de garantie

Gérer un sinistre en cours d'exécution : les démarches à suivre

Module 7 - 1 jour

Examen de fin de cursus

La journée se décompose de la façon suivante :

- Épreuve écrite : questions de type QCM et ouvertes visant à évaluer la progression de l'apprenant en fin de cursus. La correction se fait en fin d'épreuve.
- Il est demandé au participant d'élaborer un rapport d'analyse de l'évolution sa pratique professionnelle durant le parcours de formation.
- Soutenance orale : le rapport est présenté devant jury.
- Chaque participant recevra le récapitulatif de ses notes et le certificat après obtention du niveau minimal requis.

Dates

Paris

01/11-01/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.

